

Chroniques : invitation éditoriale de l'AICA France, de devenir·art – réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire et de la revue Laura

L'AICA France, devenir·art · réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire et la revue **Laura** – revue d'art semestrielle conçue à Tours, s'associent autour d'un programme original intitulé « **Chroniques** ».

Il s'agit d'une proposition éditoriale visant à la rédaction et à la publication de textes critiques sous la forme de chroniques vivantes, écrites par des critiques voyageur·euses invité·es à arpenter un territoire défini. Les critiques y relateront leur vision de l'œuvre des artistes rencontré·es, leurs découvertes d'expositions et la programmation des lieux visités.

Ce cadre de recherche et d'écriture se veut un moment de rencontre et d'échanges entre critiques d'art, artistes et professionnel·les du monde de l'art, afin de mettre en perspective à l'échelle d'un territoire la diversité des approches artistiques représentées par le réseau devenir·art, association fondée en 2018 et fédérant aujourd'hui **130 artistes, professionnel·les et structures** du Centre-Val de Loire.

devenir·art invite ainsi **trois critiques d'art** à (re)découvrir un territoire de la région : le Cher, ou l'Indre-et-Loire, ou le Loir-et-Cher couplé avec l'Eure-et-Loir. Accompagné·e par l'équipe de devenir·art, chaque critique est appelé·e à parcourir l'une de ces zones géographiques, afin de rédiger 4 textes présentant la pratique de **4 artistes**, 2 textes portant sur l'exposition ou la programmation artistique de **2 structures** (musée, centre d'art, FRAC, festival, résidence d'artistes, école d'art...), ainsi qu'un texte restituant son expérience du voyage et de la **scène artistique** explorée. Soit pour chaque auteur·rice, un total de 7 feuillets rémunérés à hauteur de **2100 € brut (300 € / feuillet)**.

Ces « Chroniques » seront diffusées sur les sites internet <https://aicafrance.org/> et <https://devenir.art/>, ainsi que dans la revue papier semestrielle **Laura** diffusée à 1000 exemplaires dans la région Centre-Val de Loire et au-delà.

Dans le cadre de la sélection seront appréciées, la motivation à participer à cet appel à candidature, la singularité de l'approche et du travail d'écriture des critiques d'art.

Format d'écriture attendu pour chaque lauréat·e :

Une chronique composée de sept feuillets (7 x 1500 signes soit un total 10 500 signes) :

- 4 feuillets présentant la pratique de 4 artistes (4 x 1500 signes).
- 2 feuillets portant sur l'exposition ou la programmation artistique de 2 structures (2 x 1500 signes).
- 1 feuillet restituant son expérience du voyage et du dispositif de l'appel à projet, et posant un regard plus global sur ce qui se joue artistiquement dans le territoire exploré.

Conditions d'accueil et de rémunération pour les lauréat·es :

Rémunération de 2100 € brut par auteur·autrice (soit **300 € / feuillet**) pour la cession des droits d'auteur·rices. La cession des droits d'auteur·rices inclut la diffusion sur les sites internet de devenir·art, de l'AICA France et dans la Revue Laura au format papier distribuée à 1000 exemplaires, ainsi que sur les outils de communication des artistes et structures.

Prise en charge directe des repas, des déplacements (billets de train 2e classe) et hébergements.

Les déplacements entre les points de rendez-vous seront organisés et assurés par l'équipe de devenir.art.

L'équipe se mobilisera également pour faciliter la découverte d'artistes, de structures ou de projets, dont la portée pourrait coïncider avec les recherches des critiques d'art.

Territoires géographiques visés par cet appel :

- Territoire du Cher (18)
- Territoire de l'Indre-et-Loire (37)
- Territoire du Loir-et-Cher (41) et de l'Eure-et-Loir (28)

Les critiques d'art sont invité·es en amont à prendre connaissance des missions et activités du réseau devenir.art, afin d'indiquer quel territoire est susceptible d'intéresser leur démarche, en se référant notamment aux **structures** et aux **artistes** qui s'y trouvent et qu'ils souhaiteraient rencontrer (non engageant).

Dates de publication :

Première publication : Juin 2023

Deuxième publication : Octobre 2023

Troisième publication : Décembre 2023

Dossier de candidature :

- **Un formulaire** de candidature à compléter.
- **Un CV** indiquant une **bibliographie** de l'auteur·autrice.
- **Une note d'intention de 1000 signes** environ, indiquant notamment la zone géographique souhaitée, les artistes et les structures pressenti·es pour faire l'objet de recherches (non engageant), et les périodes de disponibilité entre avril et novembre 2023 pour se déplacer en région Centre-Val de Loire.

Éléments administratifs à joindre à la candidature :

- Carte nationale d'identité.
- Numéro de Sécurité sociale.
- Avis de situation de l'INSEE ou une dispense de précompte de l'année 2023.
- Numéro Siret.

Critères d'éligibilité :

Être membre de l'AICA-France à jour de sa cotisation et vivre sur le territoire français.

Être disponible pour un déplacement en Centre-Val de Loire comprenant une présence effective de 3 jours sur place, hors déplacement depuis et vers le lieu d'origine de l'auteur ou de l'autrice (**soit un déplacement de 4 à 5 jours au total**).

Date limite de candidature : dimanche 12 mars 2023 à 23h59.

Les candidatures sont à soumettre via ce formulaire : <https://tinyurl.com/2s3wtcdb>

Pour toute question relative à cet appel, contactez Ninon Barat · chargée de coopération et visibilité au sein du réseau devenir.art - cooperation@devenir.art

Sélection :

Le jury sera composé d'un·e membre du bureau de l'AICA France, de membres du réseau devenir.art et d'un membre de l'équipe de la revue Laura.

L'annonce des critiques d'art sélectionné·es sera faite le lundi 27 mars 2023.